



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'ÉDENTEMENT UNITAIRE	

## **Recommandation n° 15**

### **L'édentement unitaire**

**Participants au groupe de travail :**

- Dr B. FLEITER**
- Dr C. BOURDILLAT-MIKOL**
- Dr C. DECLOQUEMENT**
- Dr J.M. DERSOT**
- Dr D. DOT**
- Dr M. LAURENT**



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'ÉDENTEMENT UNITAIRE	

## Introduction

L'édentement unitaire peut sembler simple à prendre en charge de prime abord. La situation de l'édentement, la qualité de l'os support, le degré de destruction et l'orientation des dents bordant l'édentement sont autant de facteurs qui vont orienter le choix thérapeutique. Les stratégies, traditionnellement choisies par le praticien, sont-elles les plus judicieuses ? Les thérapeutiques sont appréciées en fonction du coût biologique comparé au bénéfice et au risque thérapeutique. La notion d'information et d'association du patient dans le choix est discutée et prise en compte. Les participants du groupe de travail, nommés par la commission ont échangé et discuté les choix possibles dans cet esprit en se référant à leur expérience de clinicien, et d'enseignant. S'agissant " d'avis d'experts ", il n'a pas été formulé de références bibliographiques dans ce contexte méthodologique.

## Références

Réf. 1 : Le praticien analyse le contexte général et bucco-dentaire

Réf. 2 : Le praticien analyse l'espace édenté

Réf. 3 : Le praticien analyse les dents bordant l'édentement

Réf. 4 : Le praticien prescrit et analyse des examens complémentaires

Réf. 5 : Le praticien tient compte, dans ses choix, du faible délabrement des dents bordant l'édentement

Réf. 6 : Le praticien tient compte, dans ses choix, du délabrement important des dents bordant l'édentement

Réf. 7 : Le praticien connaît les moyens utiles à l'optimisation du résultat thérapeutique

Réf. 8 : Le praticien informe le patient des différentes possibilités thérapeutiques, des coûts et des risques

Réf. 9 : Le praticien intègre, dans le plan de traitement, la gestion des étapes intermédiaires



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'EDENTEMENT UNITAIRE	

## Réf. 1 : Le praticien analyse le contexte général et bucco-dentaire

---

	0	1	2	3	NC
Crit. 1.1 : Il tient compte de l'âge du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.2 : Il prend en compte l'état général.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.3 : Il prend en compte la demande du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.4 : Il évalue l'état bucco-dentaire du patient (hygiène, risque carieux, dysmorphoses, para fonctions).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.5 : Il recherche l'historique de l'édentement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 1.6 : Il évalue la motivation du patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'EDENTEMENT UNITAIRE	

## Réf. 2 : Le praticien analyse l'espace édenté

	0	1	2	3	NC
Crit. 2.1 : Il prend en compte la localisation antérieure ou postérieure de l'édentement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.2 : Il analyse l'espace prothétique (mésiodistal et vertical).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.3 : Il évalue le volume de la crête.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.4 : Il apprécie la qualité des tissus de recouvrement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 2.5 : Il envisage éventuellement des modifications de volume de crête (additions – soustractions).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'ÉDENTEMENT UNITAIRE	

### Réf. 3 : Le praticien analyse les dents bordant l'édentement

	0	1	2	3	NC
Crit. 3.1 : Il évalue la perte de substance des dents bordant l'édentement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.2 : Il évalue la morphologie de la couronne clinique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.3 : Il évalue le rapport couronne/racine clinique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.4 : Il analyse les malpositions localisées autour de la zone édentée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.5 : Il analyse les migrations secondaires des dents bordant l'édentement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.6 : Il analyse l'axe des dents bordant l'édentement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.7 : Il analyse les conditions parodontales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.8 : Il évalue l'intérêt fonctionnel du remplacement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 3.9 : En cas d'égression de la dent antagoniste, il envisage l'harmonisation de la courbe occlusale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'EDENTEMENT UNITAIRE	

## Réf. 4 : Le praticien prescrit et analyse des examens complémentaires

	0	1	2	3	NC
Crit. 4.1 : Il réalise des radiographies rétro-alvéolaires du secteur concerné.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.2 : Il réalise des modèles d'étude.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.3 : Lorsque des fonctions de guidage sont concernées, un montage sur articulateur est réalisé et analysé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.4 : Si un implant est envisagé, un orthopantomogramme (radiographie panoramique) est prescrit.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.5 : Si un implant est envisagé, un examen tomodensitométrie (scanner) peut être prescrit en seconde intention.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 4.6 : S'il existe une dysmorphose, un bilan pré-orthodontique est effectué.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'ÉDENTEMENT UNITAIRE	

**Réf. 5 : Le praticien tient compte, dans ses choix, du faible délabrement des dents bordant l'édentement**

	0	1	2	3	NC
Crit. 5.1 : Il évalue les possibilités implantaires et/ou orthodontiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.2 : Si la fermeture orthodontique de l'espace est envisagée, il s'assure de pouvoir rétablir les points de contact proximaux en fin de traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.3 : Si la fermeture orthodontique de l'espace est envisagée, il s'assure de pouvoir rétablir des rapports occlusaux fonctionnels et stables.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.4 : Dans un second temps, il envisage des solutions prothétiques conservant la vitalité des dents.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.5 : Il s'assure que chaque moyen d'ancrage est suffisamment rétentif.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.6 : Le choix d'un moyen d'ancrage partiel prend en compte les contraintes occlusales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 5.7 : Il privilégie les solutions qui autorisent les possibilités de renouvellement ultérieur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'ÉDENTEMENT UNITAIRE	

**Réf. 6 : Le praticien tient compte, dans ses choix, du délabrement important des dents bordant l'édentement**

	0	1	2	3	NC
Crit. 6.1 : Dans un premier temps il évalue les possibilités implantaires et/ou orthodontiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.2 : Il évalue les possibilités de conserver la vitalité pulpaire (parallélisme des dents support, sommation des agressions pulpaires...).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.3 : Si la dent est dépulpée en présence d'image périapicale ou de signes cliniques, le retraitement endodontique est indiqué et la réalisation prothétique différée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.4 : Sur une dent dépulpée et fortement délabrée, il veille à un recouvrement cuspidien complet à l'aide d'une coiffe, d'un onlay, etc.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.5 : Il s'assure que chaque moyen d'ancrage est suffisamment rétentif.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.6 : Si la limite de préparation est intra-sulculaire, il évalue la résistance des tissus parodontaux à l'agression induite par les différentes séquences prothétiques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 6.7 : Il apprécie, maintient et rétablit si nécessaire, l'espace biologique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'EDENTEMENT UNITAIRE	

## Réf. 7 : Le praticien connaît les moyens utiles à l'optimisation du résultat thérapeutique

	0	1	2	3	NC
Crit. 7.1 : Lors d'un sourire gingival il envisage un aménagement parodontal afin d'améliorer l'alignement des collets.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.2 : Il envisage une plastie de la crête visant à améliorer l'accès des instruments d'hygiène orale.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.3 : Lors d'un sourire gingival il envisage un aménagement parodontal afin d'améliorer l'intégration esthétique d'une prothèse implantaire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.4 : Il utilise un champ opératoire lors du collage d'une prothèse.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.5 : Lorsqu'un traitement d'orthodontie pré prothétique est indiqué, il veille à adapter le volume de l'espace prothétique.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 7.6 : En cas de fermeture orthodontique la réalisation d'une <u>coronoplastie</u> est envisagée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'ÉDENTEMENT UNITAIRE	

**Réf. 8 : Le praticien informe le patient des différentes possibilités thérapeutiques, des coûts et des risques (\*)**

	0	1	2	3	NC
Crit. 8.1 : Il expose au patient la synthèse des éléments cliniques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.2 : Il informe le patient de l'évolution prévisible de son état en l'absence de traitement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.3 : Il expose les différents traitements possibles, leurs coûts tissulaire et financier et les bénéfices escomptés.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.4 : Il expose les complications possibles de chaque thérapeutique et les solutions pour y remédier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.5 : Il privilégie les solutions les moins invasives lorsque celles-ci présentent une garantie suffisante.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.6 : Le choix thérapeutique est effectué en accord avec le patient.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 8.7 : Dans le cadre de l'édentement unitaire, la prothèse amovible est préférentiellement réservée à une utilisation provisoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(\*) cf. recommandations « information et recueil du consentement du patient



LA QUALITÉ AU CABINET DENTAIRE	EDENT
L'EDENTEMENT UNITAIRE	

## Réf. 9 : Le praticien intègre, dans le plan de traitement, la gestion des étapes intermédiaires

	0	1	2	3	NC
Crit. 9.1 : En présence d'un traitement orthodontique préprothétique il veille au maintien du positionnement des dents support (axes dentaires et espaces relatifs) jusqu'à la mise en place de la prothèse d'usage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.2 : Lors d'un traitement implantaire, il envisage la nécessité de réaliser ou non une prothèse transitoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.3 : Lors d'un traitement implantaire, et lorsqu'une prothèse transitoire doit être réalisée, il veille à préserver les dents adjacentes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.4 : Lorsque des préparations dentaires pelliculaires destinées à des constructions collées sont envisagées, le praticien discute la nécessité de réaliser ou non une prothèse transitoire.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Crit. 9.5 : Lorsque les préparations intéressent un volume dentaire plus important, le praticien réalise une prothèse transitoire fixée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

0 : Jamais ou non

1 : Parfois

2 : Souvent

3 : Toujours ou oui

NC : Non concerné